

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

Agence de la biomédecine

Décision n° 2012-34 du 31 décembre 2012 de la directrice générale de l'Agence de la biomédecine fixant les tarifs applicables au registre France greffe de moelle

NOR : AFSB1230836S

La directrice de l'Agence de la biomédecine,

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1418-1 et suivants et l'article R. 1418-1 et suivants ;

Vu le décret n° 2005-42 du 4 mai 2005 relatif à l'Agence de la biomédecine ;

Vu le décret du 4 juillet 2011 portant nomination de la directrice générale de l'Agence de la biomédecine ;

Vu la délibération n° 2007-13 du 3 juillet 2007 du conseil d'administration de l'Agence de la biomédecine relative à la modification des tarifs du registre France greffe de moelle applicable à compter du 1^{er} juillet 2007 ;

Vu la délibération n° 2010-17 du 30 novembre 2010 du conseil d'administration de l'Agence de la biomédecine relative à la création des tarifs pour l'activité du registre EUROCORD ;

Vu la délibération n° 2012-64 du 27 novembre 2012 du conseil d'administration de l'Agence de la biomédecine relative à la modification du tarif de cession des unités de sang placentaire à l'international,

Décide :

Article 1^{er}

De fixer les tarifs clients applicables par le registre France greffe de moelle de l'Agence de la biomédecine à compter du 1^{er} janvier 2013 selon les montants annexés à la présente décision.

Article 2

De maintenir à 350 € par unité de sang placentaire greffé la fourniture des données du registre EUROCORD aux banques de sang placentaire internationales.

Article 3

Le directeur général adjoint chargé des ressources de l'Agence de la biomédecine est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée, ainsi que son annexe, au *Bulletin officiel* du ministère des affaires sociales et de la santé.

Fait le 31 décembre 2012.

E. PRADA-BORDENAVE



ANNEXE I

**Prestations facturées par l'Agence de la biomédecine
au titre du Registre France Greffe de moelle**

PATIENTS NATIONAUX

**TARIFS TTC
Applicables au 1^{er} janvier 2013**

INSCRIPTION SUR LE REGISTRE

	TTC
Inscription sur le Registre national	372,00 €
Inscription sur les registres internationaux	845,00 €

**PRESTATIONS AVEC DES DONNEURS
FRANÇAIS**

Le Registre France Greffe de moelle ne refacture aucune prestation de typages ou de prélèvement sur des donneurs français pour des patients français. Ces prestations sont facturées directement par les centres donneurs et préleveurs.

Toutefois, il est rappelé que les frais de transports d'échantillons de sang et de produits biologiques pour des patients nationaux sont pris en charge par le Registre France Greffe de moelle et sont re-facturés à prix coûtant. A titre indicatif, le coût moyen d'un transport d'échantillon est estimé à ce jour à 68 euros (ce prix est susceptible de variation).

**PRESTATIONS AVEC DES DONNEURS
INTERNATIONAUX**

Ces prestations sont re-facturées par le Registre France Greffe de moelle sur la base des tarifs applicables par chacun des registres internationaux (majorés d'une somme forfaitaire de 9 euros par facture traitée). Ces tarifs sont communiqués aux hôpitaux greffeurs français au fur et à mesure des informations fournies par les correspondants étrangers et sont donc susceptibles de varier en cours d'année.

ANNEXE II

**Prestations facturées par l'Agence de la biomédecine
au titre du Registre France greffe de moelle
Unités de sang placentaire nationales**

PATIENTS NATIONAUX

**TARIFS TTC
Applicables au 1^{er} janvier 2013**

<u>Cession de l'unité de sang placentaire</u>	
Prix de cession d'une unité de sang placentaire	10 000,00 €

Par ailleurs, il est rappelé que les frais de transport des unités de sang placentaire vous sont refacturés à prix coûtant. Leurs montants variant en fonction des lieux de livraison.

ANNEXE III

**REGISTRE FRANCE GREFFE DE MOELLE
FRENCH REGISTRY OF UNRELATED STEM CELL DONORS**

**FEE SCHEDULE
Valid as of 1st January 2013**

INTERNATIONAL PATIENTS

DESIGNATION	Euros (€)	Equivalent EMDIS code
Preliminary donor search Activation fee	FREE FREE	
HLA class I typing		
Low resolution (2 digits):		
- loci A	100	L
- loci B	100	L
- loci C	100	L
Intermediate resolution (NMDP code or high resolution) DNA typing :		
- loci A	230	M
- loci B	230	M
- loci C	230	M
High resolution : allelic level ≥ 4 digits without ambiguities		
- loci A	420	H
- loci B	420	H
- loci C	420	H
HLA class II typing		
Low resolution DNA typing (2 digits) :		
- DRB1	100	L
- DQB1	100	L
Intermediate resolution (NMDP code or high resolution) DNA typing :		
- DRB1	230	M
- DQB1	230	M
- DPB1	230	M
High resolution : allelic level ≥4 digits without ambiguities		
- DRB1	420	H
DRB3/B4/B5	420	H
- DQB1	420	H
- DPB1	420	H
Other testing		
CMV	testing	35
Sample procurement		
Blood sample (including IDM testings)	collection	250
	shipment	VARIES
Blood sample and freezing (including IDM testings)	collection	350
	shipment	VARIES
DNA (including IDM testings)	extraction	260
	shipment	VARIES

ANNEXE IV

**REGISTRE FRANCE GREFFE DE MOELLE
FRENCH REGISTRY OF UNRELATED STEM CELL DONORS**

**FEE SCHEDULE
Valid as of 1st January 2013**

INTERNATIONAL PATIENTS

DESIGNATION	AMOUNT
Stem cells collection	
Marrow or PBSC procurement	12 400 €
If transport by FGM fixed cost	500 €
courrier expenses	VARIES
Cancellation fee (4 weeks or less before collection)	1 240 €
Postponement fee (4 weeks or less before collection)	1 240 €
Freezing of bone marrow upon request	830 €
Lymphocytes collection	
Unstimulated leucapheresis per bag	2 860 €
Cancellation fee (4 weeks or less before collection)	1 000 €

ANNEXE V

**REGISTRE FRANCE GREFFE DE MOELLE
FRENCH CORD BLOOD BANK**

**FEE SCHEDULE
Valid as of 1st January 2013**

INTERNATIONAL PATIENTS

DESIGNATION	Euros (€)	Equivalent EMDIS code
Preliminary cord blood unit search	FREE	
Activation fee	FREE	
HLA class I typing		
Low resolution (2 digits):		
- loci A	100	L
- loci B	100	L
- loci C	100	L
Intermediate resolution (NMDP code or high resolution) DNA typing :		
- loci A	230	M
- loci B	230	M
- loci C	230	M
High resolution : allelic level \geq 4 digits without ambiguities		
- loci A	420	H
- loci B	420	H
- loci C	420	H
HLA class II typing		
Low resolution DNA typing (2 digits) :		
- DRB1	100	L
- DQB1	100	L
Intermediate resolution (NMDP code or high resolution) DNA typing :		
- DRB1	230	M
- DQB1	230	M
- DPB1	230	M
High resolution : allelic level \geq 4 digits without ambiguities		
- DRB1	420	H
DRB3/B4/B5	420	H
- DQB1	420	H
- DPB1	420	H
DNA specimen procurement		
Shipment	free	varies
Cord blood unit procurement		
Shipment	Per unit	20 500
		varies
Cancellation fee		1 350